

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## LIQUITEX MODELLING PASTE

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** LIQUITEX MODELLING PASTE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Médium pour la peinture acrylique

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** ColArt International Holdings Ltd.  
The Studio Building  
21 Evesham Street  
London  
W11 4AJ  
United Kingdom  
+44 (0)208 424 3200  
R.Enquiries@colart.co.uk

**Personne à contacter** Regulatory Manager

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

**Dangers physiques** Non classé.

**Dangers pour la santé humaine** Non classé.

**Dangers pour l'environnement** Non classé.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger** NC Non classé.

#### 2.3. Autres dangers

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Polyethylene glycol octylphenyl ether</b>	<b>&lt;0.5%</b>
Numéro CAS: 9036-19-5	

<b>Classification</b> Aquatic Chronic 3 - H412	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -
---	---

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Contient SVHC, CAS 9036-19-5 ≥ 0.1%.

### SECTION 4: Premiers secours

## LIQUITEX MODELLING PASTE

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** OES = Occupational Exposure Standard (Limites d'exposition UK) MEL = Maximum Exposure Limit. (Limites d'exposition UK).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Aucune ventilation particulière requise.

## LIQUITEX MODELLING PASTE

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.
<b>Protection des mains</b>	Pas de protection spécifique des mains notée.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Pas d'équipement de protection spécifique noté, mais peut être requis de toute manière.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Pâte
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 8-9
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>100°C @ 760 mm Hg
<b>Densité relative</b>	2. @ 20. C°C
<b>Solubilité(s)</b>	Miscible avec l'eau

#### 9.2. Autres informations

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

#### 10.5. Matières incompatibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Information générale</b>	Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Légèrement irritant.

## LIQUITEX MODELLING PASTE

<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Contact avec la peau et/ou les yeux.
<b>Symptômes</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport routier** Non classé

**Indications de transport ferroviaire** Non classé

**Indications de transport maritime** Non classé

**Indications de transport aérien** Non classé

#### 14.1. Numéro ONU

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
 Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
 Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.  
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

## LIQUITEX MODELLING PASTE

Classification de danger pour 0  
l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### SECTION 16: Autres informations

Date de révision 17/07/2015

Révision 3

Remplace la date 17/07/2015

Phrases de risque dans leur intégralité Non classé  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R35 Provoque de graves brûlures.

Mentions de danger dans leur intégralité H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.